



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 5 janvier 2023

**Délibération n° 2023-001**

L'an deux mille vingt-trois le cinq janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/12/2022.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - VIDAL Isabelle – DIERS Thierry - VENANT Frédéric – DARMON Alexandre.

Absents excusés : MM. PIETERS Marc, LAVERGNE Cécile ayant donné pouvoir à BERNARD BARTHE Pierre.

Absent : M. MARINOT Patrice.

Secrétaire de séance : Mme DIERS de LABARRE.

*Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées – Commissions*

**2023-001 Approbation du procès-verbal du secrétaire – Séance du 29 novembre 2022.**

Le conseil municipal décide par 10 voix Pour d'approuver le procès-verbal du secrétaire relatif à la séance du 29 novembre 2022.

Publication dématérialisée du

Le Maire, Gwennaëlle PROST

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

